

Règlement du concours et de l'exposition photos à l'Ensib

Thème : « Lecture et développement durable »

Présentation :

Le BDE et l'Ensib organisent conjointement un concours suivi d'une exposition afin de promouvoir la pratique artistique des élèves et étudiants. Ces événements sont ouverts à la participation de toutes personnes inscrites administrativement à l'Ensib pour l'année scolaire 2019-2020.

Objectif :

Encourager la pratique artistique des étudiants et élèves de l'école, la mettre en avant en donnant une visibilité aux travaux réalisés. Chaque participant est invité à déposer au minimum une œuvre répondant aux contraintes mentionnées ci-après.

Règlement :

- o Les organisateurs : Le BDE Ensib et l'Ensib
- o Public cible : Les élèves et étudiants de l'école
- o Contraintes techniques :
 - § Le concours est réservé aux photographies ;
 - § Les œuvres doivent être fournies numériquement, avec une qualité élevée qui permet une impression au format 30x40cm ;
 - § Si le participant le souhaite, il peut accompagner sa photographie d'un texte explicatif.
- o Modalités de participation :
 - § Etre inscrit à l'Ensib ou dans une des universités partenaires (Lyon 1, Lyon 2) ;
 - § Respecter les contraintes techniques et calendaires.

Jury :

Deux jurys permettront d'élire les lauréats :

- o Le premier jury sera composé de membres des BDE sortant et entrant (les membres participants au concours ne peuvent participer au jury), ainsi que de personnels de l'administration et de professionnels de l'Ensib ;
- o Le second jury sera composé du personnel de l'école et des élèves et étudiants, tous invités à voter.

Les noms des jurés du premier groupe seront communiqués ultérieurement.

Prix :

Chaque jury élira un gagnant, c'est-à-dire la personne qui a eu, selon lui, la meilleure compréhension et restitution du thème tout en respectant les contraintes techniques et calendaires fixées. Ces deux gagnants (prix du jury et prix du public) recevront un chèque cadeau valable dans une librairie partenaire.

Le premier jury élira également dix autres personnes, selon les mêmes critères susmentionnés.

Les douze gagnants auront l'opportunité de voir leurs œuvres imprimées en deux exemplaires (en format 30x40cm) : l'un leur sera remis, le second sera exposé dans le cadre d'une exposition officielle présentée à l'Ensib, espace d'exposition reconnu en région lyonnaise. Également, ces œuvres serviront à créer un calendrier de l'année 2020 qui sera vendu par le BDE, dont un exemplaire sera offert aux douze primés.

Échéancier :

- o Du 25 septembre au 31 octobre 2019 : dépôt des œuvres,
- o Première quinzaine de novembre 2019 : exposition concours dans toute l'école (impression de toutes les œuvres en format A4, reliées et mises à disposition dans le foyer, à la bibliothèque et éventuellement à l'accueil),
- o Fin novembre 2019 : annonce des lauréats du concours (après un dépouillement pour le "prix du public" et une délibération pour le "prix du jury"),
- o Fin décembre 2019 / début janvier 2020 : vente des calendriers (ouverte à tous, interne et externe à l'école et au BDE),
- o 2020 : exposition des lauréats à l'Ensib avec un vernissage organisé au sein de l'école.

Droit à l'image :

Les participants au présent concours autorisent le BDE Ensib et l'Ensib à utiliser leurs œuvres pour toutes manifestations promotionnelles ou informatives liées au présent concours (y compris leur exposition ou publication). En participant à ce concours, les auteurs acceptent de céder leurs droits pour l'opération et la communication afférente, ou plus largement, du BDE et de l'Ensib. Du seul fait de leur participation au concours, les participants autorisent les organisateurs à reproduire et utiliser leurs œuvres avec leurs noms et prénoms dans les diverses activités d'information du grand public, sans que cette utilisation puisse conférer aux participants un droit à rémunération ou un avantage quelconque.